

DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
an. 26 fl. 30 fl.
mois 14 » 16 »
6 mois 7 » 8 »
PRIX DES INSERTIONS.
premières lignes 1 fl. 50, timbre
et 10 ct. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
à La Haye, Lagerstraat,
derrière le Prinsengracht (Noorbrug).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Ches M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE 13 Juillet.

lit dans le Journal de Luxembourg, en date du 10
royons être bien informés, en annonçant à nos con-
que S. M. le roi grand-duc arrivera dans le grand-
dans la soirée du 12 au 13. S. M. traversera le faubourg
et le Paffenthal pendant la nuit. Les portes de la
se seront, au besoin, ouvertes par ordre du gouverne-
ment. Les bourgmestre et échevins de la ville ont pris
dispositions nécessaires pour que, depuis le fort du Moulin,
la ligne du passage de S. M. l'éclairage soit conve-
nablement assuré.

conseil communal de la ville de Luxembourg a résolu que
aurait priée d'accepter un bal, au nom de la ville. La fête
aura lieu dans les salles de l'hôtel de ville. Le conseil a nommé
deux commissions; l'une composée de trois membres pris dans
le sein et de trois personnes prises dans la bourgeoisie, sera
chargée de pourvoir à l'appropriation des localités et à l'organi-
sation de la fête. La deuxième, composée de quatre membres du
conseil aura mission de dresser une liste provisoire des invita-
tions, qui sera revue et approuvée par le conseil tout entier.
Le conseil a voté la dépense nécessaire pour parvenir, autant
qu'il sera possible, à la nécessité d'une sorte d'improvisation, au but
qu'il s'agit d'atteindre, car, on le sait assez, à peine les ouvriers
ont-ils eu le temps de porter la dernière main aux travaux d'ar-
chitecture, et même plusieurs parties des décors intérieurs
ont-ils été terminés, que le complément dont ils sont susceptibles
est encore à faire. En conséquence, la pensée principale et la considération à
porter sur les convenances imposent l'obligation des ar-
rangements à préparer au souverain du pays, une fête selon
son rang et selon son cœur, une fête de famille qui, en même
temps qu'elle sera l'inauguration solennelle de cette maison
communale dont la bourgeoisie a fait les frais et dont la munifi-
cence royale l'a généreusement aidée à parfaire les construc-
tions, lui montrera cette même bourgeoisie comme l'élément
essentiellement luxembourgeois qui constitue son peuple chéri. Les
dépenses sont vastes en effet, et elles offrent assez d'espace pour
qu'il soit possible que tous les chefs de famille soient appelés à cette
fête solennelle.

Proclamation.
Concitoyens!
S. M. le roi grand-duc, notre bien aimé souverain, viendra
dans peu de jours, pour la troisième fois dans le grand-duché
de Luxembourg.

Luxembourgeois! Que le roi soit au milieu de nous comme un
père au sein de sa famille! Que nos respects se confondent avec
les hommages de notre fidélité!
Une fête civique sera donnée par la ville au souverain du
pays.
Nous illuminerons nos maisons et nous les paviserons de ver-
dure, en même temps que les édifices publics seront revêtus d'une
splendeur digne de l'objet.
Puisse le souverain, en voyant son peuple réuni sous ses yeux,
trouver dans le spectacle de la confiance, de l'ordre et du con-
tente ment général, la récompense de son dévouement au bien
public, la plus noble prérogative d'un bon roi.

Cet appel de nos magistrats municipaux sera entendu. La vil-
le et le pays tout entier partageront ces sentiments, parce qu'ils
sont vrais, parce qu'ils ne sont pas une vaine formule d'adula-
tion, parce qu'enfin nous avons tous la conscience non seule-
ment de la solidité des bases sur lesquelles notre roi a assis les
libertés du pays, mais aussi de sa ferme volonté de les mainte-
nir et de les faire fructifier, en les fécondant par d'utiles établis-
sements, par le perfectionnement de la législation, par la dimi-
nution des impôts et par l'encouragement des arts et de l'indus-
trie qui entretiennent la vitalité de l'état.

La ville d'Echternach, jalouse de manifester au Monarque sa
gratitude pour le passé et la certitude de voir s'accomplir en-
core d'heureuses espérances pour l'avenir, se dispose également
à offrir une fête à S. M. Cette fête sera digne de l'hôte auguste
que la ville d'Echternach s'attend à recevoir. Elle sera brillan-
te; elle l'eût été encore davantage si des bateaux traversant le
canal de Meuse et Moselle, avaient pu montrer au Monarque leurs
pavillons pavés aux couleurs nationales. Mais le temps amè-
nera, et nous ne devons pas, bien des améliorations; et s'il est vrai
que les bienfaits d'un sage gouvernement soient le fruit lent et
successif de la méditation et du travail, il est vrai aussi que la
sollicitude de celui dont les bienfaits doivent couronner le rè-
gne, ne dort jamais. Soyons donc satisfaits tout en nous reposant
sur l'avenir, en attendant le jour prochain où nous dirons haut
et franchement: Vive le roi!

Les princes indigènes ont renoncé au droit dit de rivage on
d'épave, connu chez eux sous la dénomination de Tawang Ka-
rang. Ils ont reconnu le gouvernement néerlandais aux Indes
comme propriétaire des îles de Balie et de Lombok, et se sont en-
gagés solennellement à prêter secours et assistance à tous les na-
vires qui auront le malheur de faire naufrage sur les côtes de ces
îles, ainsi que cela se pratique dans toutes les possessions néer-
landaises.

Un article traitant du prix à payer pour les marchandises sau-
vées par les populations de ces îles stipule le minimum de 15
p. c. et le maximum de 50 p. c. pour ceux des objets dont le

sauvetage se fait sans danger. Mais une prime de 50 p. c. est ac-
cordée sur toute marchandise naufragée dont le sauvetage sera
effectuée avec danger de vie ou avec des peines et des frais ex-
traordinaires.

Une commission a été nommée aux fins de statuer la prime à
payer sur les objets sauvés. Cette commission se compose de trois
membres dont le premier est nommé par le gouvernement néer-
landais aux Indes, le second par le prince de l'île où le naufrage
aura eu lieu et le troisième par le propriétaire du navire.

A été nommé de la part du gouvernement pour l'île de Balie
le chef de l'établissement de la Société du Commerce à Coëta et
Badong, et pour l'île de Lombok, M. P. G. King.

Il nous paraît superflu de nous étendre sur l'importance
qu'ont ces arrangements pour le commerce et la navigation, car
ils leur ouvrent maintenant un nouveau champ d'exploita-
tion dont ils ne manqueraient pas de tirer parti.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que S. M. le roi
a fait l'acquisition de deux tableaux, peints par nos compatriotes
MM. Van Wyngaerd et Joly.

Son Exc. le ministre des finances a fait parvenir officieuse-
ment aux membres des deux chambres des Etats-Généraux le
projet de loi contenant les dispositions d'un nouveau tarif de
droits d'entrée, de sortie et de transit. Ce projet de loi est accom-
pagné d'un exposé des motifs, tel qu'il doit être présenté aux
déliérations des Etats-Généraux, dans la session prochaine.

On lit dans le Rotterdamsche-Courant du 12 juillet:
C'est à regret que nous apprenons que notre zèle et habile
concitoyen, M. A. van Ryckevorsel, a cru devoir renoncer de
l'honneur de représenter de nouveau cette province aux Etats-
Généraux.

Navigation Néerlandaise.
Nous avons successivement publié les tableaux de la
navigation néerlandaise dans les ports étrangers. Nous pu-
blions ci-après la statistique décennale de la navigation dans
nos ports intérieurs et dont les résultats ne sont pas moins re-
marquables. On y verra avec satisfaction que nonobstant le dé-
croissement qui dans les dernières années, s'est manifesté dans
la navigation en général, le mouvement maritime dans nos ports
a été progressif; l'accroissement cependant constaté dans le
nombre de navires que dans le tonnage.

Table with columns: Année, nav. ton., SUR LEST. nav. ton., TOTAL. nav. ton., SANS L'AV. nav. ton.
Rows for years 1832-1836 and totals.

Ce tableau constate les résultats suivants:
1° Que la moyenne des arrivages à Amsterdam pendant cette
période de dix années a été de 2,159 navires, mesurant ensemble
285,487 tonneaux. Le pavillon néerlandais a participé dans

feuilleton du Journal de La Haye. 14 juillet 1844.

LE JUIF ERRANT.

PREMIÈRE PARTIE.
L'auberge du Faucon Blanc.
CHAPITRE XII.
Le Bourgmestre.

l'inquiétude de Dagobert augmentait de plus en plus; certain que son che-
val n'était pas venu volontairement dans le hangar, il attribuait ce malheur
à un événement à la méchanceté du compteur de bêtes, mais il se demandait
vainement la cause de l'acharnement de ce misérable contre lui, et il songeait
avec effroi que sa cause, si juste qu'elle fût, allait dépendre de la bonne ou
mauvaise humeur d'un juge attaché au sommeil et qui pouvait pondérer
les apparences trompeuses.
Il avait décidé à cacher aussi longtemps que possible aux orphelines le nou-
veau coup qui les frappait, il ouvrait la porte de leur chambre lorsqu'il se hâ-
rait de s'en aller, car le chien était accouru à son poste après avoir en vain
essayé d'empêcher le prophète d'émouvoir Jovial.
Il avait remarqué le chien est venu là, les pauvres petites étaient gardées,
et le soldat en ouvrant la porte.
Une grande surprise, une profonde obscurité régnait dans la chambre.
— Mes enfants... s'écria-t-il, pourquoi êtes-vous donc sans lumière?
— Rose lui répondit pas.
— Comment! il court au lit à présent, prit la main d'une des deux sœurs: cette
main était glacée.
— Rose... mes enfants! s'écria-t-il, — Blanche! mais répondez-moi
donc! Pourquoi ne faites-vous rien?
— Même silence, la main qu'il tenait se laissait aller à ses mouvements, froide
et inerte.

La lune alors dégagée des nuages noirs qui l'entouraient, jeta dans cette
petite chambre et sur le lit placé en face de la fenêtre, une assez vive clarté pour
que le soldat vit les deux sœurs évanouies.
La leur bleuté de la lune augmentait encore la pâleur des orphelines:
elles se tenaient à demi-embrassées: Rose avait caché sa tête dans le sein de
Blanche.
— Elles se seront trouvées mal de frayeur, s'écria Dagobert en courant à
sa gourde. — Pauvres petites! après une journée où elles ont eu tant d'émou-
tions, ce n'est pas étonnant!
Et le soldat imbibant le coin d'un mouchoir de quelques gouttes d'eau-de-
vie, se mit à genoux devant le lit, frotta légèrement les tempes des deux sœurs,
et passa sous leurs petites narines roses le linge imprégné de spiritueux...
Toujours agenouillé, penchant vers les orphelines sa brune figure inquiète,
ému, il attendit quelques secondes avant de renouveler l'emploi du seul
moyen de secours qu'il eût en son pouvoir.
Un léger mouvement de Rose donna quelque espoir au soldat; la jeune
fille tourna sa tête sur l'oreiller en soupirant: puis bientôt elle tressaillit, ou-
vrit des yeux à la fois étonnés et effrayés, mais ne reconnaissant pas Dagobert,
elle s'écria:
— Ma sœur! — et se jeta entre les bras de Blanche.
Celle-ci commençait à ressentir les effets des soins du soldat. Le cri de
Rose la tira complètement de sa léthargie; partageant de nouveau sa frayeur
sans en savoir la cause, elle se pressa contre elle.
— Les voilà revenues... c'est l'important, — dit Dagobert. — Maintenant la
solle peur passera bien vite. — Puis il ajoutait en adoucissant sa voix:
— Eh bien! mes enfants... courage... vous allez mieux... c'est moi... qui
suis là... moi... Dagobert.
Les orphelines firent un brusque mouvement, tournèrent vers le soldat leurs
charmans visages encore pleins de trouble, d'émotion, et par un élan plein de
grâce, toutes deux lui tendirent les bras en s'écriant:
— C'est toi... Dagobert... nous sommes sauvées...
— Oui, mes enfants... c'est moi — dit le vétéran en prenant leurs mains
dans les siennes, et les serrant avec bonheur. — Vous avez donc eu grand
peur pendant mon absence?
— Oh! peur... à en mourir...
— Si tu savais... mon Dieu... si tu savais...
— Mais la lampe est éteinte? Pourquoi?
— Ce n'est pas nous...
— Voyons, remettez-vous, pauvres petites, et racontez-moi cela... Cette au-
berge ne me paraît pas sûre... Heureusement, nous la quitterons bientôt...

Maudit sort qui m'y a conduit... Après cela, il n'y avait pas d'autre hôtellerie
dans le village... Que s'est-il donc passé?
— A peine étais-tu parti... que la fenêtre s'ouvrit bien fort, la lampe tam-
ba avec la table avec un bruit terrible.
— Alors le cœur nous a manqué, nous nous sommes embrassées en poussant
un cri, car nous avions cru aussi entendre marcher dans la chambre.
— Et nous nous sommes trouvées mal tant nous avions peur...
Malheureusement, persuadé que le violence du vent avait déjà cassé les car-
reaux et ébranlé la fenêtre, Dagobert crut avoir mal fermé l'espagnolette, at-
tribua à ce second accident la même cause qu'au premier, et crut que l'effroi
des orphelines les abusait.
— Enfin, c'est passé, n'y pensons plus, calmez-vous, — leur dit-il.
— Mais, toi, pourquoi nous as-tu quittées si vite... Dagobert.
— Oui, maintenant je m'en souviens; n'est-ce pas, ma sœur, nous étions
entendu un grand bruit, et Dagobert a couru vers l'escalier en disant:
— C'était donc Jovial qui hennissait?
Ces questions renouvelaient les angoisses du soldat, et il n'y répon-
dre, et dit d'un air embarrassé:
— Oui... Jovial hennissait... mais ce n'était rien... Au cas, il nous faut de la
lumière. Savez-vous où j'ai mis mon briquet à Jovial? A présent, je perds la tête,
il est dans ma poche. Il y a là heureusement une chandelle; je vais l'allumer
pour chercher dans mon sac des papiers dont j'ai besoin.
Dagobert fit jaillir quelques étincelles, se procura de la lumière et vit en ef-
fet la croisée encore entr'ouverte; la table renversée, et auprès de la lampe son
havresac; il ferma la fenêtre, releva la petite table, y plaça son sac, et se dé-
bâta afin d'y prendre son portefeuille placé, ainsi que sa croix et sa bourse,
dans une espèce de poche pratiquée entre la doublure et la peau du sac, qui ne
paraissait pas avoir été fouillé, grâce au soin avec lequel les courroies étaient
rajustées.
Le soldat plongea sa main dans la poche qui s'offrait à l'entrée du havresac,
et ne trouva rien.
— Foudroyé de surprise, il pâlit et s'écria, en reculant d'un pas:
— Comment!!! Rien!
— Dagobert, qu'est-ce que tu fais? — dit Blanche.
— Il ne répondit pas.
— Immobilité, penché sur la table, il restait la main toujours plongée dans la
poche du sac... Puis bientôt, cédant à un vague espoir... car une si cruelle
réalité ne lui paraissait pas possible, il vida précipitamment le contenu du sac
sur la table: c'étaient de pauvreshardes à moitié usées, son vieil habit d'oui-

(1) Voir le Journal de La Haye d'avant-hier.

Le chiffre pour les trois septièmes, c'est-à-dire 924 navires de 120,916 tonneaux.

2° Que, si l'on compare les années 1833 et 1835, on remarque une augmentation continuelle dans le chiffre du tonnage des navires de 2,340 bâtimens, le nombre du tonnage ne s'élève qu'à 279,887 en 1841, où les arrivages étaient seulement de 2,000 navires, le chiffre du tonnage s'est en moins élevé à 334,709, ce qui fait une augmentation de 75,422 tonneaux.

3° Que cet accroissement de tonnage a principalement eu lieu à l'égard des bâtimens néerlandais, et ceci surtout, à partir de l'année 1838 jusqu'à 1841. Dans la première période de cinq ans cette augmentation est moins rapide que dans celle des dernières cinq années; car la différence du tonnage de 1837 et de celui de 1841 ne s'élève qu'à 49,245 tandis que l'année 1841 offre une augmentation de 56,668 tonneaux sur celui de 1832, bien qu'il y ait eu 51 arrivages de moins qu'en 1832.

4° Que la moyenne des navires arrivés sur lest ne s'élève qu'à 9, jaugeant ensemble 1,390 tonneaux.

APPAREILLAGES.

Table with columns: Années, CHARGÉS, SUR LEST, TOTAL, SOUS PAV. NÉERL. It contains data for years 1832-1841 and totals.

Tot. génér. 13358, 1746441, 7511, 1125572, 20869, 2882018, 3627, 1210414

Il résulte de ce tableau des appareillages:

1° Que, comme pour les arrivages, les appareillages constatent également une augmentation de tonnage malgré le chiffre inférieur des bâtimens.

2° Que la moyenne du nombre des bâtimens qui ont appareillé du port d'Amsterdam s'élève à 2,087 navires, mesurant 288,201 tonneaux; dans ce chiffre le pavillon néerlandais est compris pour 863 navires de 121,041 tonneaux.

3° Que le nombre des arrivages surpasse celui des appareillages de 72 navires parmi lesquels il s'en trouve 61 sous pavillon néerlandais. Cependant le chiffre du tonnage des appareillages surpasse celui des arrivages de 2714 tonneaux.

4° Que le nombre moins élevé des appareillages en général a eu lieu en 1834, et pour le pavillon néerlandais en 1833, et que c'est l'année 1840 qui a été la plus favorable.

Les statistiques publiées récemment sur la navigation néerlandaise pour l'année 1842, constatent que les arrivages et les appareillages dans le port d'Amsterdam ont été comme suit:

Table with columns: Arrivages, Appareillages, Sous pav. néerl. It shows statistics for 1842.

On voit que le chiffre des arrivages de 1842 surpasse celui de la moyenne décennale de 1832-1841 de quelques navires seulement, mais l'augmentation du tonnage ne s'élève pas à moins de 64,731 tonneaux. Quant à ce qui regarde le pavillon national, il y a, en 1842, une diminution d'un septième pour le nombre des arrivages, et cependant le tonnage de 1842 surpasse celui de la moyenne décennale de 29,612 tonneaux.

Quant à ce qui regarde le résultat des appareillages d'Amsterdam pendant l'année 1842, comparativement aux dix années précédentes, il est également très favorable, car il constate une augmentation de 119 navires de 62,017 tonneaux pour la navigation en général, et pour le pavillon néerlandais, il y a eu un accroissement de 80 navires mesurant 55,079 tonneaux.

Avant hier la Société de Commerce des Pays-Bas a mis en vente à Amsterdam, 36,419 kranj. et kan., 100 caisses et 23

barils de sucre-Java. Tout a été vendu promptement. Voici les prix de cette vente:

Table with columns: No., f, à f. It lists prices for various goods like sugar and rice.

Les 700 caisses ont été vendues à raison de 33 1/2 fl. et les 23 barils de 26 1/2 fl. Les 106 halles de riz-Java ont été vendues au prix de 6 1/2 à 7 1/2 fl.

Programme

de l'Exposition de Tableaux, Dessins, Gravures, Sculpture, Plans d'Architecture, etc., d'Artistes vivans, qui s'ouvrira à Amsterdam, le 23 septembre 1844.

Messieurs les bourgmestre et échevins de la ville d'Amsterdam, de commun accord avec les membres du conseil de l'administration de l'académie royale des Beaux-Arts, ont résolu, qu'une 19e exposition publique d'objets d'art de maitres vivans aura lieu dans la capitale. La commission chargée de la direction de l'exposition s'empresse de porter à la connaissance du public les dispositions suivantes:

1° L'exposition aura lieu dans le local de l'académie royale des Beaux-Arts;

2° Le salon sera ouvert à partir de lundi 23 septembre jusqu'au 21 octobre prochain;

3° Les objets d'arts destinés à l'exposition, (les tableaux, gravures, dessins, etc., convenablement encadrés) devront être expédiés francs de port au local susdit, à l'adresse de la commission, du 26 août au 7 septembre. Une lettre d'avis, qui doit précéder l'envoi des objets à exposer doit contenir le nom et la demeure de l'artiste et celui de l'expéditeur.

MM. les artistes étrangers sont en outre invités à indiquer une maison de commerce ou une personne connue dans le royaume des Pays-Bas, afin que la commission puisse faire le renvoi des pièces exposées par leur entremise;

4° Tous les objets envoyés à l'exposition devront y rester jusqu'à la clôture définitive; ils y seront confiés à la surveillance de la commission qui en prendra tous les soins possibles, sans toutefois se charger à cet égard d'aucune responsabilité;

5° On n'admettra aucun objet ayant déjà fait partie d'une autre exposition. La commission se réserve le droit d'admettre ou de refuser des objets envoyés pour l'exposition. Ceux qui seront jugés inadmissibles seront renvoyés immédiatement aux adresses indiquées;

6° La commission se flatte que les résultats favorables des expositions précédentes engageront MM. les artistes à concourir, par de nombreux et brillans envois, au nouveau succès qu'elle croit pouvoir espérer.

Amsterdam, 20 mai La commission chargée de la direction de l'Exposition.

Nouvelles de France.

Paris, 11 juillet.

Le roi et la reine des Belges sont arrivés aujourd'hui à 3 heures au palais de Neuilly. La reine accompagnera le roi et la famille royale à Dreux, où sera célébré, le 13 (après-demain), un service en musique pour Mgr. le duc d'Orléans.

Sous ce titre: Trois discours sur la liberté de l'Eglise, la liberté de l'enseignement et la liberté des ordres religieux, on vient de réunir, en un petit volume, les discours prononcés à la chambre des pairs par M. le comte de Montalembert dans les séances des 16 et 20 avril et du 8 mai.

La nouvelle édition des discours de M. le comte de Montalembert est dédiée aux évêques de France. Voici la dédicace:

Aux évêques de France.

Messeigneurs. Souffrez que je mette sous votre protection des paroles qui m'ont été dictées par votre exemple. C'est votre voix qui est venue vibrer dans mon cœur, sur le rocher lointain où m'échappait un devoir domestique: c'est elle qui m'a montré le chemin du devoir, qui m'a rappelé à travers les mers pour venir aborder la tribune, et y défendre, selon mes faibles moyens, ces droits de l'Eglise, de la conscience et de la famille, si solennellement proclamés et revendiqués par vous dans vos réclamations publiques. Si les discours que voici ont

eu quelque retentissement, et s'il en est sorti quelque chose d'utile pour se de Dieu et de la vraie liberté, c'est votre œuvre, que tout l'honneur pour vous, et le labour pour moi.

« Daignez donc agréer cette offrande comme un hommage à votre sance et à votre autorité, comme un témoignage aussi que vous ne sentez dans la lutte où vous êtes entrés, et où vous attendent tant de vant Dieu et une gloire si pure devant les hommes. »

Chambres françaises.

Le budget du ministre de l'intérieur a été voté hier par la chambre des députés. Un membre de la gauche a demandé que les gardes nationales, qui avaient été dissoutes dans plusieurs localités, n'avaient pas été réorganisées, et comme cela faisait que depuis long-temps la garde nationale de Paris pas été passée en revue. Sur le premier point, le cabinet a répondu à l'interpellation. Quant aux revues de la garde nationale de Paris, M. le ministre de l'intérieur a nié la compétence de la chambre dans une affaire qui ne ressort que du pouvoir exécutif.

— La commission de l'instruction secondaire a entendu la moitié du rapport de M. Thiers. La seconde partie lui sera lue aujourd'hui, et vendredi ou samedi, au plus tard, la commission sera saisie de cette œuvre importante, si impatiemment attendue par tous les partis.

— La chambre des députés n'a plus à voter que les budgets des travaux publics et de la marine. On croit généralement que la session sera terminée de fait au Palais-Bourbon à la fin de la semaine prochaine. Cependant des discussions importantes pourraient encore retenir les députés plus longtemps. La chambre des pairs a renvoyé, avec des amendemens, le projet de loi sur le chemin de fer de Bordeaux, et elle en fera de même prochainement pour celui de Lyon, dont elle a commencé la discussion dans la séance du 11 juillet; il se pourrait que des débats s'élevassent à propos de ces amendemens. D'un autre côté, le projet de loi sur Montevideo pourrait bien aussi revenir à la tribune, ne serait pas trop du reste du mois pour vider toutes ces questions.

Conflit entre le premier président de la cour royale et l'ordre des avocats.

Le conseil de discipline de l'ordre des avocats s'est réuni à deux heures dans la salle de ses séances. Il s'est décidé à adresser sa démission et à soumettre ainsi sa conduite au jugement de ses commettans.

Par suite de ces démissions, l'ordre des avocats est convoqué afin de procéder à de nouvelles élections. Le scrutin sera ouvert samedi prochain 13 juillet, de neuf heures à midi, pour l'élection du bâtonnier, et de midi à trois heures pour l'élection des membres du conseil de discipline.

M. Chaux-d'Est-Ange et ses vingt autres confrères, frappés par l'arrêt rendu hier par la cour royale, sont résolus à se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la cour. Ce pourvoi, formé en matière civile, sera porté d'abord devant la chambre des requêtes.

— Le bâtonnier et les membres du conseil de discipline de l'ordre des avocats à la cour de cassation, ayant appris l'indication des 21 avocats censurés par la cour royale de se pourvoir en cassation, leur ont offert leur assistance devant la cour suprême. Les 21 avocats que nous venons de désigner ont accepté cette offre, qui tend à resserrer les liens qui unissent les bâtonniers.

Chronique judiciaire.

Mme LACOSTE.

Le 10 de ce mois, se sont ouverts à Auch les débats de l'affaire Lacoste. Les trois jours précédens, la ville était déjà envahie par les étrangers; dans les hôtels, tous les logemens étaient occupés ou retenus à l'avance. Des magistrats appartenant à la magistrature et aux cours royales des départemens, et même des membres de la magistrature consulaire de Paris sollicitaient d'entrer à la cour d'assises. La Gazette des Tribunaux fait observer qu'il n'est pas vrai que Mme Lacoste ait jamais quitté la France ni même le département du Gers; elle n'est même allée jusqu'aux limites de ce département; elle n'est pas sortie d'un rayon très-étroit dont la ville d'Auch était le centre.

forme de grenadier à cheval de la garde impériale, sainte relique pour le soldat. Mais Dagobert eut beau développer chaque objet d'habillement, il n'y trouva ni sa bourse ni son portefeuille où étaient ses papiers, les lettres du général Simon et sa croix.

En vain, avec cette querelle terrible qui accompagne toujours les recherches des papiers, le soldat prit le haversac par ses deux coins et le secoua vigoureuusement; rien n'en sortit.

Les orphelines se regardaient avec inquiétude, ne comprenant rien au silence de l'action de Dagobert qui leur tournait le dos. Blanche se hâta de lui dire d'une voix timide:

— Qu'as-tu donc? Tu ne nous réponds pas... Qu'est-ce que tu cherches dans ton sac?

Toujours muet, Dagobert se fouilla précipitamment, retourna toutes ses poches, rien.

Peut-être pour la première fois de sa vie, ses deux enfans, comme il les appelait, lui avaient adressé la parole sans qu'il leur répondit.

Blanche et Rose sentirent de grosses larmes mouiller leurs yeux; croyant le soldat fâché, elles n'osèrent plus lui parler.

— Non... non... ça ne se peut pas... non... disait le vétérân en appuyant sa main sur son front et en cherchant encore dans sa mémoire où il aurait pu placer des objets si précieux pour lui, ne voulant pas encore se résoudre à croire à leur perte...

Un éclair de joie brilla dans ses yeux... il courut prendre sur une chaise la valise des orphelines, elle contenait un pen de linges, deux robes noires et une petite boîte de bois blanc renfermant un mouchoir de soie qui avait appartenu à leur mère, deux boucles de ses cheveux, et un ruban noir qu'elle portait au cou. Le peu qu'elle possédait avait été saisi par le gouvernement russe par suite de la confiscation, Dagobert fouilla et refouilla tout... visita jusqu'aux derniers recoins de la valise, rien... rien...

Cette fois, complètement anéanti, il s'appuya sur la table. — Cet homme si robuste, si énergique, se sentait faiblir... Son visage était à la fois brûlant et glacé d'une peur froide... ses genoux tremblaient sous lui.

— Tu n'as rien vu? dit-il à voix basse à Blanche et Rose. — Non, dit Blanche, nous n'avons rien vu.

— Tu n'as rien vu? dit-il à voix basse à Blanche et Rose. — Non, dit Blanche, nous n'avons rien vu.

— Tu n'as rien vu? dit-il à voix basse à Blanche et Rose. — Non, dit Blanche, nous n'avons rien vu.

— Tu n'as rien vu? dit-il à voix basse à Blanche et Rose. — Non, dit Blanche, nous n'avons rien vu.

— Tu n'as rien vu? dit-il à voix basse à Blanche et Rose. — Non, dit Blanche, nous n'avons rien vu.

peine... Tu nous aimes tant... tu ne voudrais pas nous faire de mal... Et les orphelines se prirent à pleurer en tendant leurs mains suppliantes vers le soldat.

Celui-ci, sans les voir, les regardait d'un oeil hagard; puis, cette espèce de vertige dissipé, la réalité se présenta bientôt à sa pensée avec toutes ses terribles conséquences; il joignit les mains, tomba à genoux devant le lit des orphelines, et appuya son front, et à travers ses sanglots déchirans, car cet homme de fer sanglotait, on n'entendait que ces mots entrecoupés:

— Pardon... pardon... je ne sais pas... Ah! quel malheur... quel malheur! pardon...

A cette explosion de douleur dont elles ne comprenaient pas la cause, mais qui chez un tel homme était navrante, les deux sœurs interdites entourèrent de leurs bras cette vieille tête grise et s'écrièrent en pleurant:

— Mais regarde-nous donc, dis-nous ce qui t'afflige... Ce n'est pas nous? — Un bruit de pas résonna dans l'escalier.

Au même instant retentirent les aboiemens de Rabat-Joie, resté en dehors de la porte.

Plus les pas s'approchaient, plus les grondemens du chien devenaient furieux; ils étaient sans doute accompagnés de démonstrations hostiles, car on entendit l'aubergiste s'écrier d'un ton courroucé:

— Dites donc, eh!... appelez donc votre chien... ou parlez-lui, c'est M. le bourgmestre qui monte...

— Dagobert... entends-tu... c'est le bourgmestre? — dit Rose. — On monte... voilà du monde... — reprit Blanche.

Ces mots, le bourgmestre, rappellerent tout à Dagobert et complétèrent pour ainsi dire le tableau de sa terrible position. Son cheval était mort, il se trouvait sans papiers, sans argent, et un jour, un seul jour de retard, ruinait la dernière espérance des deux sœurs et rendait inutile ce long et pénible voyage.

Les gens fortement trempés, et le vétérân était de ce nombre, préférèrent les grands périls, les positions menaçantes, mais nettement tranchées, à ces angoisses vagues qui précèdent un malheur définitif.

Dagobert, servi par son bon sens, par son admirable dévouement, comprit qu'il n'avait de ressource que dans la justice du bourgmestre, et que tous ses efforts devaient tendre à se rendre ce magistrat favorable; il essaya donc ses yeux aux draps du lit, se releva, droit, calme, résolu, et dit aux orphelines:

— Ne craignez rien... mes enfans; il faudra bien que ce soit notre sauveur qui arrive.

— Allez-vous appeler votre chien? cria l'hôtelier, toujours retenu sur l'escalier par Rabat-Joie, sentinelle vigilante, qui continuait de lui répéter le passage. — Il est donc enragé, cet animal-là? A t'en aller le donc! N'avez-vous pas déjà assez causé de malheurs dans ma maison? Je vous dis que Monsieur le bourgmestre veut vous interroger à votre tour, puisqu'il vient d'entendre Morok.

Dagobert passa la main dans ses cheveux gris et sur sa moustache, agrippa le col de sa houppelande, brossa ses manches avec ses mains, afin de se donner le meilleur air possible; sentant que le sort des orphelines allait dépendre de son entretien avec ce magistrat.

Gene fut pas sans un certain battant sur son visage, mais la main se calma, après avoir dit aux petites filles de plus en plus effrayées de tant d'énemens:

— Enfoncez-vous bien dans votre lit, mes enfans... S'il faut absolument que quelqu'un entre ici, le bourgmestre y entrera seul...

Puis ouvrant la porte, le soldat s'avança sur le palier et dit: — A bas!... Rabat-Joie... toi!

Le chien obéit avec une répugnance marquée. Il fallut que son maître ordonnât deux fois de s'abstenir de toute manifestation malveillante à l'endroit de l'hôtelier; ce dernier, une lanterne à la main et son bonnet de l'autre, précédait respectueusement le bourgmestre, dont la figure magistrale se peignait dans la pénombre de l'escalier.

Derrière le juge et quelques marchés plus bas que lui, on voyait vaguement, éclairés par une autre lanterne, les visages curieux des gens de la tellerie.

Dagobert, après avoir fait rentrer Rabat-joie dans sa chambre, ferma la porte et s'avança de deux pas sur le palier, assez spacieux pour contenir plusieurs personnes, et à l'angle duquel se trouvait un banc de bois à dossier.

Le bourgmestre arrivant à la dernière marche de l'escalier, parut surpris de voir Dagobert fermer la porte de la chambre dont il semblait vouloir lui tendre l'entrée.

— Pourquoi fermez-vous cette porte? — Demanda-t-il d'un ton brusque.

— D'abord parce que deux jeunes filles, qui m'ont été confiées, sont couchées dans cette pièce, et ensuite, parce que votre interrogatoire inquiète mes enfans... répondit Dagobert. — Asses-yez sur ce banc, et interrogez-moi ici, Monsieur le bourgmestre; votre voix est égale, je pense?

— Et de quel droit prétendez-vous m'imposer le lieu de votre interrogatoire? demanda le juge d'un air mécontent.

— Oh! je ne prétends rien, Monsieur le bourgmestre; ne hâti qu'un soldat, effrayant avant tout d'indisposer son juge. Seulement, vu que les jeunes filles sont couchées, et déjà toutes tremblantes, vous feriez un bon cœur si vous vouliez bien m'interroger ici.

— Hum... ici, — dit le magistrat avec humeur. — Belle courbe, et c'est la peine de me déranger au milieu de la nuit... Allons, soit; je vous interrogerai ici... Puis, se tournant vers l'aubergiste: Posez votre lanterne sur le banc et laissez-nous...

L'aubergiste obéit, et descendit suivi des gens de sa maison, dans la cour, qui ceux-ci de ne pouvoir assister à l'interrogatoire.

Le vétérân resta seul avec le magistrat.

(La suite à demain.)

ont prétendu l'avoir vue habillée en homme, d'autres sous habits de Julie, sa femme de chambre, et gardant les vaches. Les bruits romanesques sont des erreurs: Mme Lacoste, par sa taille, par sa figure, et par ses longs cheveux noirs qu'elle a à la Ninon depuis qu'elle est l'objet des recherches de la justice, ne pouvait un instant passer pour un homme, non plus pour Julie, sa femme de chambre, qui est bossue, et qui ne peut avoir aucune prétention à une ressemblance avec sa maîtresse.

Le nombre des témoins cités, tant à charge qu'à décharge, se monte à soixante-douze à soixante-quinze. Parmi eux se trouvent les docteurs Devergie et Flandin, de Paris; M. Filliol, professeur de chimie à Toulouse, et beaucoup de médecins et chirurgiens d'Auch, de Tarbes et des villes d'alentour. M. Alem-Rousseau, bâtonnier du barreau d'Auch, est chargé de la défense de Mme Lacoste; M. Canteloup, également du barreau d'Auch, et l'un des plus anciens de l'ordre, présentera pour elle Meilhan.

On sait qu'un vieillard fort riche, M. Henri De Lacoste, qui avait épousé une jeune femme, a été empoisonné, et que sa veuve, en complicité avec l'instituteur de la commune, est soupçonnée d'avoir commis le crime. Elle s'était d'abord soustraite aux recherches de la justice; mais, ainsi que nous l'avons dit hier, elle a été constituée prisonnière à Auch, le 4 de ce mois. Elle a été immédiatement interrogée par le président de la cour.

On écrit d'Auch: Madame Lacoste, lorsqu'elle s'est fait accompagner de son mari et d'une jeune femme qui paraît être sa sœur, était vêtue de noir, avec une élégance simplicité. On a remarqué qu'elle porte les cheveux à la Ninon. Ce genre de coiffure indique qu'elle a su si bien déjouer pendant quatre mois, elle a pu se faire passer pour un homme. C'est dans le département des Hautes-Pyrénées et presque sur la limite du département du Gers que Mme Lacoste avait trouvé une retraite où elle n'a pu, malgré plusieurs expéditions de la gendarmerie, être arrêtée. Elle s'est échappée d'abord à Gimont; enfin, ses deux derniers jours de liberté, elle les a passés à Auch.

Nouvelles d'Espagne.

Gazette de Madrid publie le décret royal qui nomme le général Narvaez ministre des affaires étrangères ad interim. La nouvelle de l'expédition du Maroc a été accueillie avec enthousiasme par les officiers et les soldats des régiments espagnols désignés comme devant y prendre part. Il est déjà parti de Barcelone un régiment pour Ceuta, et il doit en partir d'Alicante de Madrid et de l'Audalousie. Pour le moment, il y a six ou sept mille hommes en route pour Ceuta.

Des lettres particulières de Barcelone signalent la présence dans cette ville d'un agent napolitain qu'on dit avoir été arrêté auprès de la cour et de Narvaez pour négocier le mariage de la reine d'Espagne avec le comte de Trapani.

Nouvelles d'Allemagne.

On écrit de Berlin, 5 juillet: Le traité de commerce avec les Etats-Unis ne sera point ratifié par le gouvernement allemand n'ont rien fait pour appuyer le traité dans le sénat.

On écrit de Ratisbonne, 5 juillet: Le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, le duc Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, et la princesse Clémentine de France, sont arrivés hier dans nos murs, venant de Cobourg; ils sont partis ce matin pour Vienne.

On écrit de Munster, 9 juillet: M. l'archevêque de Cologne, baron Droste de Vischering, est parti, non pas pour Rome, mais pour prendre les eaux à une station de lièges d'ici. Nous n'avons pas appris ici que le prélat ait l'intention de faire un voyage à Rome, comme l'on dit dans plusieurs journaux.

On écrit de Königsberg, 3 juillet: On a déjà embarqué d'importantes quantités de seigle pour la Hollande et la Belgique; mais après avoir, dans ces derniers temps, obtenu une augmentation de 5 à 10 fl par last, les détenteurs se tiennent de plus en plus éloignés du marché, comptant sur une hausse successive. Cependant, si le beau temps se maintient, ils ne tarderont pas à être forcés de vendre, les approvisionnements étant très-considérables.

Nouvelles et faits divers.

Les lettres de la Jamaïque annoncent que le général Boyer est arrivé à Kingston et qu'il s'y est rencontré avec Hérard Riquelme son successeur et maintenant son compagnon d'infortune.

Le sénat belge a voté avant-hier sans amendement, tous les articles du projet de loi relatif aux pensions. Il en a ensuite adopté l'ensemble par 24 voix contre 5. Dans la même séance a eu lieu la discussion du projet de loi sur la pension des ministres. Après un léger débat, la suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui.

On lit dans le Standard, du 5 juillet: On annonçait hier qu'un délai d'un mois avait été accordé au condamné Dalmas. Une demande a été adressée à la reine pour un nouveau délai, qui a été accordé, ce qui équivaut à une remise de la peine capitale. Dalmas sera transporté à l'asile de Bedlam. Plus tard, on décidera s'il devra être transporté à l'asile de Bedlam comme fou. L'opinion des deux médecins examinés est que Dalmas est sujet à de violents accès de rage, et qu'il est un peu provoqué, et que, sous aucun autre rapport, il ne peut être considéré comme atteint d'aliénation mentale.

D'après une lettre de Pontoise, Edouard Donon-Cadot, pour qui par la rumeur publique, aurait été forcé de quitter la ville de Pontoise, est parti pour Paris.

Une lettre d'Akarua (Nouvelle-Zélande), en date du 28 janvier dernier, rapporte que le tribu des Mahouris a tué trente Anglais appartenant à un navire qui a mangé ces malheureux. Nous avons été faire, dit un des témoins, une partie de chasse dans les environs de ce tribu, lorsque un soir nous sommes arrivés chez un tribu amie des Teraparara ou Mahouris. Les Anglais, qui mangeaient des débris humains, nous crû-

mes tous qu'ils mangeaient des prisonniers ou esclaves de leur nation.

Comme j'entends la langue des Mahouris, je ne pus m'empêcher de leur témoigner mon indignation, en les menaçant de les faire châtier par les hommes de la corvette. Ces sauvages, effrayés, me dirent: « Ce ne sont point les hommes de Mahouris que nous mangeons, ce sont des yes, yes, » (c'est ainsi qu'ils appellent les Anglais.) Ils me montrèrent alors les têtes des Anglais, parmi lesquelles je reconnus le capitaine Wakefield, un des notables habitants du port Nicholson, qui nous avait reçus chez lui lorsque nous avions été faire des vivres dans cette ville.

Je fus saisi d'horreur à cet aspect. Mes compagnons me firent des reproches d'avoir risqué d'irriter ces cannibales, car nous n'étions que cinq contre deux cents. Mais ils nous rassurèrent en nous disant: « Oh! les oui, oui (c'est ainsi qu'ils nous appellent), sont bons, mais les yes, yes sont méchants. » Alors ils nous racontèrent pourquoi ils avaient tué les Anglais; que c'était parce qu'ils avaient voulu s'établir dans une baie qu'ils n'avaient pas achetée, et que d'ailleurs ils ne voulaient plus vendre de terres aux Anglais. Nous nous retirâmes alors le cœur soulevé d'horreur et de dégoût.

On écrit de l'Ile Bourbon, 24 avril, au Courrier Français: Un crime atroce et presque incroyable a été commis ces jours derniers au quartier Sainte-Marie. Un café de la classe des Bibis, nommé Sylvain, esclave de M. Testart, introduit à Bourbon depuis une vingtaine d'années, avait pour concubine une négresse nommée Adeline appartenant à Mme Testart. Cette négresse ayant rompu ses relations avec Sylvain, celui-ci promit de s'en venger, et cette vengeance fut horrible. A force de stratagèmes, il parvint à s'emparer de la petite fille d'Adeline, âgée de deux ans, qui avait été confiée à une de ses amies. Il la transporta secrètement dans les bois, la tua et fit un abominable festin de ses chairs palpitantes. Conduit à Saint-Denis, il avoua qu'il avait massacré l'enfant et l'avait enterrée dans le cimetière de Sainte-Marie. Amené dans le lieu qu'il avait indiqué, on y fit des fouilles en sa présence, et l'on se convainquit qu'il en imposait à la justice. Interpellé de déclarer franchement où il avait déposé le corps de l'enfant, il désigna la plaine des Patates-a-Durand, et l'on y trouva en effet le corps sous un tamarinier et couvert d'une grosse pierre, mais, chose horrible! dépouillé de ses chairs et ne conservant que ses cheveux.

Ce qu'il y a de plus incroyable encore, c'est qu'un Cafre, débarqué depuis longtemps dans la colonie, familiarisé avec les habitudes du pays, qui reçoit journellement sa nourriture de l'habitation de son maître et qui conséquemment ne peut être dominé par la faim, se rappelant tout à coup les appétits d'anthropophage qu'il tient de sa nation, se repaît des chairs d'un enfant! Ce crime est exceptionnel, il est vrai, grâce à la puissance qu'a le maître sur son esclave; mais qui sait si une fois appelé à la liberté, ces hommes, cannibales dans leur pays, ne renouvelleront point parmi nous cette barbare coutume? Que les philanthropes qui veulent briser tout à coup les bases du régime colonial et régénérer la race africaine portent dans ce travail immense une sérieuse attention! Habitues à modeler leurs systèmes politiques sur les hommes qui les entourent et dont ils connaissent les mœurs, l'expérience peut les guider, quoiqu'elle trompe souvent leur perspicacité; mais qu'ils ne s'imaginent pas que l'on gouverne la race noire comme la race blanche, et que la liberté soit un vêtement dont chacun peut se couvrir. Il a fallu des siècles pour civiliser l'Europe, et ce n'est pas d'un trait de plume qu'on civilisera de féroces Africains.

Il y a eu la semaine dernière à Saint-Benoît une complète sécheresse; tout à coup le ciel s'est couvert, le tonnerre s'est fait entendre et il est tombé une grande quantité de grêle d'une grosseur peu ordinaire, météore d'autant plus surprenant qu'il n'était pas encore connu à Bourbon.

On écrit de Blois, le 17 juillet: Un affreux événement vient de jeter la consternation dans la ville de Blois. Le sieur Gronteau père, petit propriétaire demeurant aux Granges, vivait, entouré de l'estime publique, dans un petit enclos qu'il exploitait lui-même. Economiste et laborieux, il passait pour posséder quelque argent, provenant d'indemnité pour expropriation nécessitée par les travaux du chemin de fer.

Hier, 6 juillet, Jean Gronteau fils, d'abord étonné de n'avoir pas vu son père de la journée, se leva, sur les huit heures et demie du soir, à frapper à la porte extérieure. Ne recevant aucune réponse, il pénétra dans la cour en franchissant un petit mur. Il trouve la maison close, mais il finit par apercevoir une fenêtre ouverte; il appelle son père, ne reçoit aucune réponse; il redouble ses cris, et bientôt de faible gémissements se font entendre.

Jean Gronteau, justement alarmé, escalade la fenêtre, et le corps de son père, baigné dans son sang et la tête couverte de blessures, s'offre à ses regards. Après lui avoir donné ses premiers soins, il jette les yeux dans une pièce contiguë, dont la porte se trouvait ouverte, et il voit le cadavre d'un domestique, Jean Condreux, dans une mare de sang, et deux femmes, dont l'une dans son lit, l'autre étendue sur le carreau, également massacrée, mettent le comble à son épouvante. Ces femmes se trouvaient employées comme ouvrières chez Gronteau.

La justice immédiatement avertie, s'est transportée sur les lieux, et les magistrats n'ont eu d'abord que la douloureuse mission de constater cette catastrophe.

Un soubrais de cave, dont un barreau en fer était arraché, a offert aux assassins un moyen d'introduction, et chose extraordinaire, ils ont choisi avec une audace sans égale, pour commettre leur attentat, une heure non avancée, à laquelle Gronteau, son domestique, et l'une des femmes n'étaient pas encore couchés.

Les cadavres ont été en effet trouvés encore couverts d'une partie des vêtements de la journée. Bien que la maison soit entourée de voisins, aucun bruit n'a été entendu. Divers meubles fracturés et tout en désordre indiquent que le vol était le but de l'assassinat.

Par un hasard providentiel, Gronteau père, laissé pour mort, a pu survivre à d'horribles blessures, et sans doute il pourra faire d'importantes révélations; son état ne permet encore d'en rien espérer de précis. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il sera plus à même de recevoir tous les soins nécessités par sa situation.

Ce matin les magistrats, après avoir passé une partie de la nuit dans la maison, ont fait la découverte d'un outil dit barin,

destiné à percer la pierre pour faire jouer la mine sur les ateliers du chemin de fer. Cet instrument, qui paraît se rapporter aux blessures, avait été jeté dans un puits dépendant de la maison.

La justice continue ses recherches, et chacun fait des vœux pour qu'un aussi grand crime ne demeure pas impuni.

On écrit de Valenciennes, 3 juillet: Il paraît qu'il est bien plus difficile de garder une femme qu'un homme sous les verrous. Nous avons parlé d'une jeune dame étrangère, jolie veuve de 25 ans, vêtue d'une robe de moire et d'un voile de dentelle, réclamée par le gouvernement prussien, et reconduite par la gendarmerie française jusqu'à la frontière belge, pour être livrée aux autorités de ce pays. La dame H. Freymann, veuve Luccamaglio, arrivée à Valenciennes le 24 juin après-midi, venant de Cambrai, était partie de notre ville le 26 à dix heures du matin, par le chemin de fer, avec sa garde d'honneur habituelle; mais l'histoire ne finit pas là: nous allons donner la suite de cette arrestation qui a peu d'analogues dans les annales judiciaires.

La jeune étrangère, toujours très-parée, s'était placée dans un compartiment de char-à-bancs, avec son compagnon de voyage obligé, dont les grosses bottes éperonnées et le chapeau bordé contrastaient quelque peu avec la mise élégante de sa voisine. Une fois les témoins écartés, cette dernière, qui jusqu'alors prétendait qu'il y avait erreur et qu'elle était victime d'une méprise judiciaire, changea tout à coup de langage, et tirant des poches deux billets de la banque de France et de l'étranger, les déposa aux pieds du bon gendarme en ne lui demandant en échange que de lui laisser prendre la voie sur la terre étrangère.

Le fidèle gardien de la sûreté publique resta inébranlable; la belle veuve croyant que la vue de l'or ferait plus d'impression que celle du papier-monnaie, étala les plus beaux Guillaume et souverains du monde, qui furent sans puissance sur l'incorruptible gendarme. Enfin, comme le voyage avançait vers son terme (on fait du chemin en peu de temps sur le rail-way), il paraît que la belle veuve, les yeux humides de larmes et de langueur, aurait ajouté à toutes ses offres brillantes, celle de son cœur, qui ne fit pas plus d'effet que le reste. Furieuse d'être repoussée avec perte, elle aurait dit à son compagnon: Vous n'êtes pas Français! Celui-ci défendit son caractère de Français et de courtois chevalier..., mais se montra bon gendarme avant tout.

L'ordre public fit une superbe défense, et sortit du wagon comme Joseph, en sauvant sa vertu, et sans perdre son manteau. La belle H. Freymann fut bien et dament mise, le 26 juin à midi, à la disposition du bourgmestre de Quiévrain. En la remettant entre les mains de la gendarmerie belge, le maréchal-des-logis de Valenciennes eut soin de bien recommander la prisonnière à ses collègues d'outre-frontière, et de les avertir de la tenir sous un court et de la surveiller de très-près; On dit que ces derniers répliquèrent d'un air d'assurance que ce n'était pas eux qu'on trompait....

Quarante-huit heures après cette remise, l'autorité belge invitait les autorités françaises à faire des recherches dans le but de retrouver Mme H. Freymann, veuve Luccamaglio; elle venait de s'évader de la maison dite de sûreté, de Quiévrain, dans la nuit du 20 juin...!

L'adroite fugitive de Quiévrain, dit une correspondance, la prisonnière Henriette Freymann, a pu se faire retrouver. Cette jeune dame, qu'on dit avoir été élevée aux Indes, avait été déposée dans la maison de sûreté de Quiévrain, annexée à l'hôtel de la gendarmerie. On la mit d'abord dans une pièce dont elle se plaignit en disant qu'il y faisait sale et laid. On eut la condescendance de la changer de chambre. Pendant la nuit, elle démonta un châssis qui donnait du jour à la chambre, par sa partie supérieure; elle sortit de cette prison et se trouva dans le jardin de la gendarmerie, dont elle escalada la muraille, passablement élevée, et se mit sans doute à courir dans les champs. A la pointe du jour, la gendarmerie et la douane, instruites de cette escapade, battirent la campagne aux environs et donnèrent l'éveil à la gendarmerie et aux douaniers français. Toutes les recherches ont été jusqu'ici sans succès; la jeune veuve a su s'y soustraire, quoiqu'elle ne sût pas bien s'expliquer en français, qu'elle n'eût pris aucun moyen de transport dans les environs, et qu'elle ne fût chaussée, lors de sa fuite, que d'une simple paire de pantouffles rouges.

Incident parlementaire. — Séance du sénat belge du 8.

M. le baron Dellafaille: Messieurs, il me semble que les explications données par l'honorable préopinant auraient mieux trouvé leur place dans le comité secret qui ouvrira la discussion du projet de loi sur les droits différentiels. Je me bornerai à lui dire qu'il faut ordinairement laver son linge sale en famille.

M. le baron de Stassart: Est-il sale?
M. Dumon-Dumortier: Vous reconnaissez qu'il est sale?
M. Claes de Cock: C'est votre linge qui est sale en son lieu mien (1).

La discorde a soufflé sur Rouen. — La villa de coton filé n'est plus reconnaissable. L'émeute eût éclaté qu'il n'y aurait pas eu moins d'agitation dans ses rues, dans ses places, dans ses cafés. Autrefois, à Byzance on se battait pour les cochers verts et les cochers bleus. Nous avons eu en France le côté de la robe et le côté du roi. A Rouen, l'on distingue les Rochistes et les Voletistes; c'est un combat de beauté, mais il sera bientôt trié par une véritable bataille. On ne sait qui l'emportera. Les beaux yeux de madame Deche ou les épaules de Mlle Volet. Ces dames sont actrices.

VARIETES.

HISTOIRE DE LA PEINTURE HOLLANDAISE ET FLAMANDE. (2)

(Extrait.)
Des causes générales qui président au développement de l'art. — Influence du climat de la Hollande et de la Belgique sur la peinture.

(Suite et fin. — Voir notre numéro d'avant-hier.)

La tristesse que produit un jour blafard, un air menaçant, doit être aussi rangée parmi les effets d'un climat sévère.

(1) Pour quiconque a vu quelquefois le linge de M. Dellafaille, le mot est bien clair.
(2) Par M. Alfred Michiels. Se vend à Bruxelles à la librairie ancienne et moderne de A. van Dale, 10, rue des Carrières.

De mornes spectacles ne peuvent égayer l'intelligence et l'homme se fatigue de lutter contre un monde hostile. Lorsque son habituelle énergie se relâche, il devient la proie du chagrin. Ne peut-il pas se croire abandonné de Dieu sous un ciel implacable? Delà naît cette mélancolie profonde que l'on trouve dans tous les poètes du Nord et que les dogmes chrétiens ont développée. Il semble ouïr le gémissement de la bise sur une lande inculte, ou le glas monotone des flots sur une plage inhospitalière. Les maîtres des pays brumeux devaient ressentir également l'influence de leur séjour. Ils ont donc peint, comme Albert Cuyp, des mers désolées; comme Van Goyen, des campagnes jaunâtres, baignées par des fleuves limoneux: comme Ruysdael, enfin, des élégies pleines d'une sombre douleur.

La lumière du Nord est une autre source d'effets particuliers. Aussi terne que le soleil dont elle émane, aussi variable que la température de ces lieux, elle traverse des nues qui l'altèrent sans relâche, elle se joue avec une mobilité extrême au sein des orages. Ce n'est plus ce calme et brillant fluide qui dort sur les objets dans le Midi, les teintes de nuances permanentes et leur communion que sa sérénité. Mobile, fantasque, il change d'heure en heure, de minute en minute, l'aspect des choses; il tourmente la nature de ses caprices et la rend, de physionomie du moins, versatile comme lui. Les peintres ont dû observer, transporter sur leurs toiles ces modifications. Poussés par la tendance hyperbolique de l'art, ils les ont même bientôt exagérées, y ont appliqué leur invention et tiré de ce moyen tout le parti possible. On vit alors l'ombre et le jour se livrer sous leur pinceau une lutte acharnée, une lutte féconde: c'était comme une grande bataille entre les esprits de lumière et les esprits de ténèbres. Cette compétition jeta son plus vif éclat et produisit ses plus sombres contrastes dans les œuvres de Rembrandt, d'Elzheimer, de Gottfried Schalken.

Une lumière pâle semble devoir porter préjudice au coloris. Elle éteint la splendeur des nuances qu'offrent les objets, elle amortit leur lustre séduisant. Il y aurait donc lieu de croire que les tableaux du Nord sont gris et ternes. Ils charment néanmoins presque toujours par la magnificence de leurs teintes. C'est que la beauté de la couleur ne git pas dans sa pureté, au contraire. Les artistes sans mérite et les novices emploient seuls des nuances crues. Les toiles des grands peintres ne sont jamais éclairées comme la nature. C'est là ce qu'on y trouve de plus factice, quand on les compare avec le monde réel, sans cependant que les procédés des auteurs soient arbitraires. Ils n'ont point alors le vrai pour but, mais le beau: contraints de donner l'avantage à l'un ou à l'autre, ils penchent vers le dernier. On ne peut dire que leur coloris soit faux, il est idéal: il rappelle les teintes effectives des choses, seulement il ne fait que les rappeler. Si l'on en doute, que l'on portés yeux tour à tour sur une peinture qui conçoit et sur une perspective sur un groupe naturel, on appréciera bien vite l'énorme distance qui les sépare. La beauté des couleurs naît en général de deux causes: leur assombrissement et leur mélange. C'est ainsi qu'un bleu devenant enchaîné, intense, fin et harmonieuse. Le premier moyen accroît leur vigueur et les rapproche par une commune obscurité; le deuxième achève de les unir en ne les déterminant pas d'une manière trop ferme, en les reliant toujours sur tous les points dans des proportions diverses, en ménageant de l'une à l'autre d'imperceptibles transitions. Regardez de près une œuvre du Titien ou du Corrége, examinez spécialement un endroit et demandez-vous quelle en est la couleur: il vous sera presque impossible de le dire, tant vous y apercevrez de couleurs jointes et fondues. Si vous vous éloignez, l'usage d'un plus abondant que les autres, se détachera et ressortira, mais l'effet de la distance est nécessaire pour qu'elle ait son effet. Le besoin que l'artiste déploie en les mélangeant. La ligne précise des contours vous échappera de même; elle s'efface, quand on la cherche, et les objets, fort nets de loin, semblent alors unis entr'eux. Cette alliance est encore due à la fusion des couleurs, à la gradation des teintes. L'ouvrage présente donc dans ses nuances particulières une intensité peu commune et la douceur la plus flatteuse, aussi bien qu'une magique harmonie dans l'ensemble. Or, la lumière septentrionale engendre des conséquences pareilles au sein de la nature. Elle assombrit les couleurs, elle les mêle par l'énergie de la réfraction, à l'aide de la brume où elle les plonge; elle empasse et noie les contours. Elle facilite donc le travail du coloriste et on ne doit pas s'étonner de voir presque tous les peintres du Nord manifester un grand talent en ce genre. Il est même digne d'attention que les coloristes italiens sont nés au bout de l'Italie, sous les vents froids, sous les nuages des Alpes et les brouillards des lagunes.

Les vapeurs et la triste clarté des régions glaciales favorisent d'une autre manière l'excellence du coloris. En estompant les lignes, en voilant les contours, elles dirigent ailleurs l'observation du peintre. Il néglige la forme, que sa vue saisit mal, pour la couleur, dont elle est frappée. Dans le Sud, au contraire, la délimitation et le relief prononcés des objets fixent les regards; ils l'emportent sur les nuances, qui semblent alors n'avoir pour but que de les faire paraître. Les chaudes contrées sont donc le pays natal du dessin; il y prospère aussi aisément, aussi infailliblement que le coloris dans le Nord.

Nous sommes loin d'avoir épuisé ce fertile sujet, d'avoir signalé tous les résultats que produit l'abaissement du thermomètre. Il développe au fond de l'âme plusieurs genres de dispositions. En retenant l'homme chez lui, portes closes, loin du monde extérieur et du grand air, il lui crée une solitude plus ou moins profonde, il le garantit de la dissipation et l'accoutume à réfléchir. La pensée, la fantaisie, le sentiment prennent dans sa vie intellectuelle la place des faits. D'une pareille situation morale naît justement l'amour de la nature. Quand on ne sait pas lui prêter un langage, elle est muette et monotone: son silence effraie ou ennuie. Elle a besoin que l'esprit la domine et s'attache avec elle. Mais alors elle lui répond en son idiomme, par le palais des fleurs, par les branches des mûres, par la voix des fontaines, par les modulations du vent, par les plaintes de la mer, la figure des nuages, les vibrations de l'air, par toutes les formes, par tous les bruits, par tous les objets. Son murmure n'est plus insignifiant, dès qu'on l'interrompt, il n'effraie, il ne lase plus, dès qu'on en pénètre le sens. Il se prépare l'homme du Nord à ce dialogue taciturne. Lui, qui a pu rester un long hiver en face de ses méditations et trouver cette existence agréable, il supporte bien mieux encore le tête-à-tête avec la nature. Elle lui semble un compagnon, un amie douce et affectueuse. Elle entoure de grâces, de sensations vivantes son âme prise de la solitude par des rêves. Une mystique alliance les unit bientôt; il s'éprend

pour elle d'une tendresse ineffable. Poète, il la chante; il la divinise; peintre, il copie sans relâche ses traits adorés. La littérature descriptive est fille du Nord, ainsi qu'on le voit dans les productions de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le paysage y a déployé toute sa fraîcheur, tout son éclat: il y grandit comme ces arbres majestueux que l'apreté du ciel et la violence des tempêtes fortifient. Les peuples méridionaux s'occupent bien plus de l'homme et des relations humaines: leur activité physique demande un but immédiat, leur paresse intellectuelle ne s'accommodent pas d'objets inanimés. Les tableaux d'histoire leur conviennent donc presque seuls.

L'immobile nature les remplit d'ailleurs d'une secrète épouvante. Elle est mystérieuse, vague et sans bornes; elle entraîne sur-le-champ la pensée dans l'infini. Ce genre de contemplation charme les races métaphysiques du nord: l'espace illimité séduit leur imagination flottante. Les cerveaux plastiques du Sud aiment les lignes précises, les formes nettement accusées, les perspectives restreintes. L'homme et ses actions leur agréent; l'immense univers les trouble et les effraie, comme la nuit jette la terreur dans l'âme des enfants.

La longueur des hivers, la courte durée des beaux jours augmentent encore par la privation la tendresse de l'homme pour la nature. Elle lui offre, les deux tiers de l'année, une face chagrine, où il ne lit aucune disposition bienveillante, où il n'aperçoit jamais un sourire maternel. Il ne se lasse donc point de ses bontés éphémères, de sa splendeur transitoire. Quand les neiges viennent à fondre, que le soleil chasse les brouillards et illumine son palais d'azur, l'habitant des froides contrées s'élançe joyeux hors de sa demeure ou plutôt de sa prison. Il est libre enfin, il aspire la vie dans l'air tiède et moite, il salue le printemps qui orne le monde et égaye son cœur. L'été le remplace; il en jouit avec un double émotion. Puis l'automne arrive, les feuilles jaunissent, les chants des bois disparaissent, le givre glace les dernières fleurs, la brume attriste les matinées, le soir a des aspects funèbres. L'homme regarde, plein de mélancolie, s'éloigner les jours du bonheur: la cruelle atmosphère des pôles doit si longtemps mugir autour de sa retraite! Il sent donc mieux, plus fortement, la grâce particulière de chaque saison et est en conséquence plus propre à les peindre.

Ainsi, chose étonnante! la rigueur même de la nature engendre une vive affection pour elle. Au premier abord, il semble que ce devrait être le contraire, que les fils du soleil d'vraient seuls la chérir. Mais toute cause a ses effets indirects; souvent ils échappent au calcul et démentent les probabilités. Quand le climat devient trop terrible cependant, il produit son action immédiate: en Danemark, en Suède, en Norvège, en Russie, chez les Lapons, il étouffe l'art dans son germe. La lutte contre le monde extérieur est alors trop violente, trop périlleuse; elle absorbe entièrement les forces de l'homme. Il peut encore chanter durant son travail, mais sans cesse attaqué par de formidables géants, la prudence qui commande de rester perpétuellement sur ses gardes, il n'a donc point de loisirs pour apprendre les secrets de l'art, pour en faire ses pénibles et délicates merveilles. Grâce à Dieu! la Belgique et la Hollande ne soutiennent point un aussi rude combat. La sérénité du climat a une dernière conséquence dont nous toucherons à peine un mot, tant elle est manifeste. Durant une grande partie de l'année, les champs, les bois, les collines et les rivières présentent dans le nord un aspect qu'ils n'offrent point ailleurs: ils fournissent aux peintres des tableaux d'hiver. L'art septentrional possède en propre ces effets de neige, de brume, de lacs glacés, de forêts nues et blanchies par le givre, d'effrayantes solitudes où rôde l'ours polaire, où le triste lumb, placé comme une vedette sur les écueils, fait seul entendre sa voix lamentable, pendant de longues nuits qui paraissent nedevoir point finir, pendant des jours aussi longs, aussi funèbres.

Théâtre-Royal-Français.

Lundi 15 juillet. — (Représentation N° 26.)

Don Pasquale.

Grand opéra en trois actes, paroles de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaëz. Musique de Donizetti.

M. Renaudi, engagé comme première basse, au mois de septembre, remplira le rôle de Don Pasquale.

MA FEMME ET MON PARAPLUIE.

Vaudeville en un acte, par M. Laurencin.

Ordre du spectacle: 1. *Ma Femme et Mon Parapluie*. 2. *Don Pasquale*. On commencera à SEPT heures.

A LOUER

présentement un **Quartier-Meublé**, situé au *Wagenstraat*, section 3, n° 52. 6448.

Dépôt à La Haye, chez M. MIESTEL, *Hoek Toorenstraat*.

LE JUIF ERRANT, A 10 C.

Est arrivé, chez F. Canongette, *Vygendam*, chez ses dépositaires et les principaux Libraires.

La seconde livraison vient de paraître. Chaque liv. contient au moins 64 pag. pap. de luxe 20 c. ord. 10 c. Requ. *Portrait de l'Auteur*, 50 c. GRATIS, aux 1000 lers souscrit. Une notice intéressante sur M. Eugène Sue, aussi gratis, id. Les **Mystères de Paris**, avec fig. f 9 à 4 fr. resto peu d'ex. VIDÉCO; les **vrais Mystères de Paris**, 6 à 8 vol. jolie éd. à 30 c. Ses **Mémoires**, si curieux, si précis, 2 vols. et. 4 forts v. 14 fr. n. 3.75. MATHIEU, chef d'imprimerie Eug. Sue, sous presse, en 10 vol. net 3 fr.

HABILLEMENTS D'UNE COUPE SUPÉRIEURE, JUSQU'À LEUR STRUCTURE, LES PLUS DIFFICILES.

J. E. WILLS.

Marchand-Tailleur, *Grand Marché*, N° 191, coin *Vlamingstraat*. D'abord, il faut que le vêtement soit dans le pays, il s'engage envers le porteur de le porter dans le pays, sinon supérieur, au moins égal en élégance à tout ce qu'ils pourront avoir jamais eu de mieux. 6342.

EN VENTE:

LES FRÈRES VAN CLEEVE,

à La Haye et à Amsterdam, et leurs correspondans ordinaires. **Dictionnaire universel, historique et raisonné, FRANÇAIS, HOLLANDAIS, de MARINE et de L'ART MILITAIRE**, rédigé par H. G. JANSEN, ingénieur de la marine, un vol. complet royal en 668 pages en deux colonnes, à 10.00. Voir l'analyse favorable que donne *Le Spectateur Militaire* que M. le major van Rijnveld au sujet de cet ouvrage.

Révolution Française.

HISTOIRE DES DEUX RESTAURATIONS 1814 et 1815,

jusqu'à la chute de Charles X en 1830; précédée d'un précis historique des Bourbons et le parti royaliste depuis la mort de Louis XVI. 6 Volumes. Prix: 5 fr. le volume. Le tome 1er est en vente chez Dauvin et Fontaine, libraires, 35, passage Panoramas, à Paris.



NAVIGATION DES PYROSCAPHES

Amsterdam et Hambourg.

En correspondance directe avec les pyroscaphes allant de **Lubeck, St.-Petersbourg et vice versa**. Le service se fait par les deux bateaux: *Willem de Eerste* et *Beurs van Amsterdam*. Départ: d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30; de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. S'adresser au bureau de la Compagnie des Bateaux à vapeur d'Amsterdam, *Buitenhant*, N° 33.



SOCIÉTÉ DES PAQUEBOTS A VAPEUR

le Havre et la Hollande.

Le steamer **Rotterdam**, capitaine COTTEAU, partira de Rotterdam le matin de lundi, 15 juillet. S'adresser à M. M. Smith et Co., *Bovampjes*, A 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 12 Juillet.

	Int.	cours 11 juill.	cours 12 juill.
Dette active	2	61 7/8	61 7/8
Dito dito	3	100	100
Dito des Indes	5	100	100
Dito dito	5	100	100
Pays-Bas			
Société de Commerce	4	104	104
Chemin de fer du Rhin	4	101	101
Dito de Harlem		101	101
Dito de Rotterdam		101	101
Act. du lac de Harlem	5	108	108
Oblig. Hope & C. 1793 & 1816		107	107
Dito dito 1828 & 1829		106	106
Inscript. au Grand Livre	6	74	74
Certificats au dit	6	90	90
Russie			
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	98	98
Emprunt de 1840	4	90	90
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	90	90
Espagne			
Dette différée à Paris		6	6
Deferred			
Ardoins	5	21 7/8	21 7/8
Obligations Goll. & Comp.	5	104	104
Dito métalliques	5	109	109
Dito dito	2 1/2		
France			
Pologne			
Actions 1836			
Brésil			
Emprunt à Londres 1839		81	81
Id. id. 1843			
Portugal			
Obligations à Londres	2 1/2	45 1/2	45 1/2

Il s'est manifesté peu d'activité dans les opérations de nos fonds actuels et leurs cours n'ont subi presque aucune variation. Les fonds espagnols, avec quelques affaires, étaient un peu plus hauts. Pour les autres fonds étrangers il ne s'est rien traité qui mérite mention. Cours de l'arg.: prêt à garantie 3%; prol. 2 1/2%; escompte 2 1/2%. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 61 1/8; Holl. 5% 100; Société de Commerce 144 1/2; Ardoins 21 à 21 1/8.

Bourse de Paris du 11 Juillet.

	Int.	cours 10 juill.	cours 11 juill.
France			
Cinq pour cent		132	132
Trois pour cent		100	100
Emprunt Ardoins		21	21
Espagne			
Anc. différé		6	6
Nouv. dito		5	5
Passive		5	5
Naples			
Certificats Falconet		98.50	98.50
Pays-Bas			
Dette active	2	104	104
Dette active	5	104	104
Belgique			
Dito	3	682.50	682.50
Banque belge			
États-Unis			
Obligations de la Banque			

Les cours du 3 p. c. ont été très-fermes aujourd'hui et ont obtenu une amélioration de 15 c. de 81-75 à 81-90, 2e cours de clôture. Le seul mouvement pour motiver cette reprise était que l'emprunt ne serait pas payé cette année.

Bourse d'Anvers du 12 Juillet.

Métalliques, 5% . — Naples, 5% . — Ardoins, 5% . — Dette différée ancien, . — Passive, 5% . — Lots de Rome, 57.25 . — après la Bourse (2 1/2 heures), Ardoins, 20; fait — Coupons. 3% Cons. 98 7/8, 90 — 2 1/2% Holl., 60 1/2, 61 — 5% . — 5% 100 . — Emp. . — Esp. 5% 22 1/2, 23 — Id. 3% 33, 33 1/2 — Port. 5% 45, 46 — 5% . — Russes, 118, 119.

Bourse de Londres du 10 Juillet.

Métalliques, 5% 110 1/2. — Dito, 4% 100 1/2. — Dito, 3% 77 1/2. — Act. de la Banque, 162 1/2.

LA HAYE, chez **Géopold Liebenberg**, *Lage Nieuwe Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez **S. van Reyne Schbeck**, *Hoof*